

Floralife® Europe GmbH

Date d'émission: 13.06.2007, Révision: 31.05.2007

<b>01 Identification de la substance / préparation et de la société</b>
---

**Produit:** FloralifeCut Flower Food clear sachets**Utilisation:** Produit concentré de poudre pour la fabrication de solution alimentaire pour fleurs à couper**Numero d'article:** 101400, 101530, 101680, 102750, 100010, 103630.  
Seulement pour usage professionnel.**Société:** Floralife® Europe GmbHRobert-Bosch-Straße 2  
67269 Grünstadt**Téléphone:** +49 (0) 63 59 80 04-0 (Ansprechpartner: Herr J.Otte)**Téléfax:** +49 (0) 63 59 80 04-50**Numéro de téléphone en cas d'** +49 (0) 6131 19 240**urgence:** (Centre d'information toxicologique, université Mayence (Allemagne).  
Fax +49 (0) 6131 232 468).

<b>02 Composition / informations sur les composants</b>
---

Substance	EINECS/ ELINCS	CAS	INDEX	Conc. [%]	Symb. / phras. R
Acide citrique	201-069-1	77-92-9		1 - < 20	Xi-36

<b>03 Dangers possibles</b>
-----------------------------

Pas de dangers particuliers à mentionner.

<b>04 Premiers secours</b>
----------------------------

Indications générales:	En cas de projection de produit, changer de vêtements.
Après inhalation:	Assurer un apport d'air frais. En cas de malaises, se rendre chez le médecin.
Après contact cutané:	En cas de contact avec la peau, laver immédiatement à l'eau et au savon. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.
Après contact avec les yeux:	En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. Protéger l'oeil non contaminé.
Après ingestion:	Demander l'avis d'un médecin. Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau. Ne faire vomir la personne contaminée par le produit que si elle a toute sa connaissance.
Indications pour le médecin:	Traiter les symptômes.

## Floralife® Europe GmbH

Date d'émission: 13.06.2007, Révision: 31.05.2007

**05 Mesures de lutte contre l'incendie**

Agent d'extinction approprié:	Mousse, produits extincteurs en poudre, eau pulvérisée, dioxyde de carbone.
Agent d'extinction non approprié:	Jet d'eau.
Risque particulier dû à la matière ou au produit lui-même, aux produits de sa combustion:	Risque de formation de produits de pyrolyse toxiques. En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de: Oxyde de carbone (CO), vapeurs/gaz irritants.
Équipement de protection particulier dans la lutte contre l'incendie:	Ne pas respirer les gaz de combustion en cas d'explosion et d'incendie. Utiliser un appareil respiratoire autonome.
Indications complémentaires	Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

**06 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

Mesures de prudence relatives aux personnes:	En cas de poussières utiliser un appareil de protection respiratoire. Sol très glissant suite au déversement du produit. Tenir à l'écart de sources d'inflammation.
Mesures de protection de l'environnement:	Ne rien rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.
Procédé de nettoyage:	Ramasser mécaniquement. Éviter la formation de poussières. Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

**07 Manipulation et stockage**

Indications pour l'utilisation en toute sécurité:	Aucune mesure particulière si utilisation appropriée.
Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion:	Le produit est combustible. Conserver à l'écart de toute source d'ignition.
Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs:	Conserver uniquement dans le récipient d'origine.
Indications concernant les stockages en commun:	Ne pas stocker avec des matériaux d'oxydation ou de art de l'auto allumage. Ne pas stocker avec des agents oxydants.
Données complémentaires concernant les conditions de stockage:	Stocker au frais. Stocker au sec. Le produit est hygroscopique. Conserver les récipients hermétiquement fermés.

Floralife<sup>®</sup> Europe GmbH

Date d'émission: 13.06.2007, Révision: 31.05.2007

### 08 Contrôle de l'exposition / protection individuelle

<b>Indications complémentaires sur la configuration des installations techniques:</b>	Assurer une ventilation du poste de travail adéquate.
Composants possédants une valeur limite d'exposition:	non applicable
Protection respiratoire:	Protection respiratoire en atmosphère très concentrée en produit. En cas de brève exposition, utiliser un masque avec filtre, filtre P2.
Protection des mains:	Caoutchouc butyle, >120 min (EN 374).
Protection des yeux:	Lunettes de protection.
Protection corporelle:	Vêtement de protection léger.
Mesures générales de protection:	Eviter le contact avec les yeux et la peau. Ne pas inhaler les poussières.
Mesures d'hygiène:	Ne pas manger, boire, fumer, priser sur le lieu de travail. Avant les pauses et avant de quitter le travail, se laver les mains. Protéger la peau en appliquant une pommade.
Limitation et surveillance de l'exposition de l'environnement:	non déterminé

### 09 Propriétés physiques et chimiques

Etat:	poudre
Couleur:	blanc
Odeur:	pratiquement inodore
Valeur du pH:	non applicable
Valeur du pH (1 %):	non déterminé
Point d'ébullition [°C]:	non déterminé
Point d'éclair [°C]:	non applicable
Température d'inflammation [°C]:	non applicable
Limite inférieure d'explosion:	non déterminé
Limite supérieure d'explosion:	non déterminé
Propriétés comburantes:	non
Pression de vapeur [kPa]:	non déterminé
Densité [g/ml]:	non déterminé
Densité de versement [kg/m <sup>3</sup> ]:	non déterminé
Solubilité dans l'eau:	soluble
Coefficient de partage n-octanol/l'eau (log Pow):	non déterminé
Viscosité:	non applicable
Densité relative de vapeur par rapport à l'air:	non applicable
Vitesse d'évaporation:	non applicable
Point de fusion [°C]:	non déterminé
Auto-inflammation [°C]:	non déterminé
Température de décomposition [°C]:	non déterminé

Floralife® Europe GmbH

Date d'émission: 13.06.2007, Révision: 31.05.2007

### 10 Stabilité et réactivité

Réactions dangereuses:	Réactions avec les acides forts et les oxydants forts.
Produits de décomposition dangereux:	Pas de produits de décomposition dangereux connus.

### 11 Informations toxicologiques

Toxicité orale aiguë OECD 401:	non déterminé
Toxicité dermale aiguë OECD 402:	non déterminé
Irritation primaire cutanée OECD 404:	non déterminé
Irritation oculaire OECD 405:	non déterminé
Toxicité aiguë par inhalation OECD 403:	non déterminé
Sensibilisation OECD 406:	non déterminé
Mutagénèse:	non déterminé
Toxicité sur la reproduction:	non déterminé
Cancérogénèse:	non déterminé
Expériences issue de la pratique:	aucun
Remarques générales:	Absence de données toxicologiques. Pas de classification par calcul d'après la Directive des Préparations.

### 12 Informations écologiques

Toxicité sur poissons:	non déterminé
Toxicité sur daphnies:	non déterminé
Comportement dans les compartiments de l'environnement:	non déterminé
Comportement dans les stations d'épuration:	non déterminé
Toxicité sur bactéries:	non déterminé
Biodégradabilité:	non déterminé
DCO:	non déterminé
DBO 5:	non déterminé
AOX-remarque:	De part sa formulation, le produit contient un halogène lié organiquement. Il peut contribuer à la valeur en AOX à la sortie des stations d'épuration ou dans les eaux résiduaires.
2006/11/CE:	oui
Indications générales:	Données écologiques ne sont pas disponibles.

**Floralife® Europe GmbH**

Date d'émission: 13.06.2007, Révision: 31.05.2007

**13 Considérations relatives à l'élimination**

Elimination / Produit:	Traiter dans une installation d'incinération, en tenant compte de la réglementation locale en vigueur. Disposition du même rang avec le traiter/l'autorité au besoin.
Catalogue européen des déchets (recommandé):	070199
Elimination / Emballage non nettoyé:	Les emballages non contaminés peuvent être réutilisés. Les emballages non nettoyables doivent être éliminés de la même manière que le produit.

**14 Informations relatives au transport**

<b>Classification selon ADR:</b>	marchandise non-dangereuse
Désignation:	
Classification:	
Factor (ADR 1.1.3.6):	
LQ (ADR 3.4.6):	
Numéro de danger:	
Étiquettes de danger:	
<b>Classification selon IMDG:</b>	not classified as "Dangerous Goods"
Désignation:	
Classification:	
Étiquettes de danger:	
LQ [l,kg]:	
EmS:	
<b>Classification selon IATA:</b>	not classified as "Dangerous Goods"
Désignation:	
Classification:	
Étiquettes de danger:	

**15 Informations réglementaires**

**Classification:** Le produit n'est pas soumis à étiquetage selon les Directives communautaires.

**Symbole de danger:**

S 2: Conserver hors de la portée des enfants.

**15.1 Caractéristique particulière de préparations spéciales**

Fiche de données de sécurité disponible sur demande pour les professionnels. A conserver hors de la portée des enfants.

Floralife® Europe GmbH

Date d'émission: 13.06.2007, Révision: 31.05.2007

---

### 15.2 Sources de documentation

CEE: 91/155 (2001/58); 67/548 (2004/73, 29. ATP); 1999/45 (2006/8); 91/689 (2001/118); 89/542; 1999/13; 2004/42

Informations relatives au transport: ADR (2007); IMDG-Code (33. Amdt.); IATA-DGR (2007)

### 15.3 Réglementations nationales (FR)

Non déterminé.

## 16 Autres données

---

(Informations sur les composants - position 02)

R 36: Irritant pour les yeux.

### 16.1 Indications complémentaires

Observer les restrictions d'emploi: non

VOC (1999/13/EG): non déterminé

Tarif douanier: non déterminé

### 16.2 Informations sur les composants

2004/42/EG: non applicable

UBA-Enregistrement: non applicable

648/2004/EG, Contient: non applicable

### 16.3 Positions modifiées

aucun